



Convention de partenariat 2011 entre l'Asinerie Francilianes et
l'école / le centre de loisirs.....

Il est convenu entre

d'une part,

l'asinerie Francilianes, 86 rue des bordes, 94430 Chennevières sur Marne, représentée par Pierre COUSIN,
agriculteur en exercice,

et d'autre part,

l'école / le centre de loisirs.....,,,
représenté(e) par,

Article 1 : Objet de la convention

Accueil à l'asinerie d'un groupe de enfants dans le cadre d'une visite guidée de l'exploitation.

Article 2 : Objectifs et déroulement de la visite

Les objectifs et le déroulement de la visite seront les suivants :

- découverte et présentation d'un élevage francilien
- présentation générale de l'âne
- sensibilisation à l'agriculture biologique
- prise de contact physique avec les animaux
- réponse aux questions des enfants
-
- remise d'un livret en fin de visite

Article 3 : Les moyens

a / *les moyens humains*

Les enfants seront sous la responsabilité de durant toute la visite.

La visite est guidée par l'exploitant en personne.

b/ *les moyens matériels*

L'asinerie Francilianes met à disposition ses équipements (bâtiments, pâtures, troupeau) nécessaires au bon déroulement de la visite.

L'école / le centre de loisirs prévoit pour les enfants les équipements individuels adaptés au bon déroulement de la visite au niveau des intempéries éventuelles (bottes ou chaussures adaptées, équipements de pluie, gants, etc.)

Article 4 : Le calendrier

La visite, d'une durée d'environ 1h / 1h15 se déroulera le/...../2011, et débutera àh.....

Article 5 : Clauses financières

Le forfait s'élève à 90 euros TTC par classe / groupe. Les accompagnateurs ne paient pas.

Pour le bon déroulement de la visite, il n'est pas possible d'accueillir plus d'une classe ou un groupe de 30 personnes maximum à la fois. (Il est cependant possible d'effectuer deux visites consécutives dans une même matinée.)

Une facture sera éditée et remise au responsable de la classe / du groupe à la fin de la séance. Cette facture devra être réglée sous huitaine.

Article 6 : Clauses administratives

L'école / le centre de loisirs s'engage à assurer les activités prévues dans cette convention selon les risques considérés, et à fournir une copie de la police d'assurance à l'agriculteur responsable de l'asinerie.

L'asinerie Francilienes assure ses locaux et activités auprès de MMA sous le numéro de contrat 124356005V.

L'école / le centre de loisirs..... s'engage à renoncer à tout recours contre l'asinerie Francilienes ou ses assureurs.

L'école / le centre de loisirss'engage à réaliser toutes les formalités en cas d'accidents concernant leurs enfants.

Article 7 : Clauses organisationnelles

L'interlocuteur principal de l'école / du centre de loisirs dans le cadre de la présente convention sera

L'interlocuteur de l'exploitation dans le cadre de la présente convention sera Pierre COUSIN.

L'asinerie Francilienes mettra à disposition son téléphone et sa pharmacie pour toute intervention et premiers soins d'urgence en cas d'accident.

L'asinerie Francilienes s'engage à prévenir la semaine précédente d'un éventuel report, et la séance reportée sera reprogrammée selon un agenda défini avec l'interlocuteur de l'école / du centre de loisirs

Cette clause est nulle pour annulation en cas de force majeure (violentes intempéries, maladie grave d'un animal nécessitant la présence impérative de l'éleveur, etc.)

Toute visite programmée, et non annulée au plus tard 48h avant celle-ci par l'école, sera facturée.

Article 8 : Suivi médiatique

Des prises de vue vidéo ou photo peuvent être réalisées au sein de l'asinerie Francilienes dans le cadre de reportages télévisés ou journalistiques.

Les personnes qui visitent l'asinerie Francilienes n'ayant pas signalé une opposition écrite à paraître dans une publication ou un reportage audio-visuel s'engagent à ne pas créer de litige auprès de l'asinerie Francilienes.

Article 9 : Conditions sanitaires

L'école / le centre de loisirs s'engage à informer et à exiger la validité de la vaccination antitétanique auprès des enfants et des accompagnants qui participent à la visite.

Fait à, le .../.../2011

Pour l'asinerie Francilienes L'éleveur	Pour l'école / le centre de loisirs Le directeur / la directrice
---	--

Document à retourner signé par mail à asinerie@francilienes.fr afin de valider la réservation.